

### ACTUALITÉS

#### LES EA20 PARTICIPENT À UN STAGE COMMANDEMENT À L'ÉCOLE DE L'AIR

26 & 30 octobre 2020

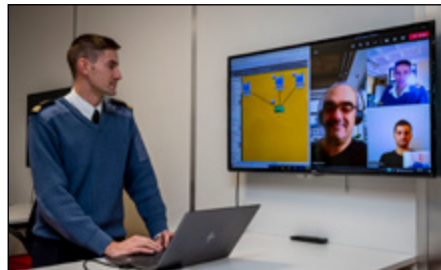


Les élèves-officiers de la promotion 2020 ont participé à un stage commandement de deux jours sur la base aérienne 701, encadré par les cadres de l'Escadron de formation au commandement de l'École de l'air. Le but de ce stage était de les confronter à des situations imprévues afin qu'ils puissent mettre en application les connaissances organiques et opérationnelles indispensables au commandement d'une unité. Les missions confiées aux élèves étaient multiples : gestion d'une équipe face à un problème, simulation d'environnement dégradé, pression temporelle... ■

#### L'ÉCOLE DE L'AIR ACCUEILLE LA PREMIÈRE PROMOTION DU MASTÈRE CYBER

09 novembre 2020

La première promotion d'étudiants du Mastère spécialisé « Cybersécurité des systèmes complexes pour l'industrie et la défense » (MS@CyberSCID) a fait sa rentrée. Au vu de la crise sanitaire actuelle, ce mastère a débuté via des enseignements à distance. Il est le fruit d'une coopération entre l'École de l'air, l'École Centrale de Marseille, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables et le Commandement de la cyberdéfense du Ministère des Armées. La première promotion du MS@CyberSCID est composée de 8 élèves dont 6 civils et 2 militaires, des jeunes ingénieurs de moins de 5 ans d'expérience et des ingénieurs expérimentés dont certains ont une carrière de plus de vingt années. Un élève étranger suit également les cours de cette première session. Le MS@CyberSCID vise à former des cadres de haut niveau, aptes à assumer, par exemple, des fonctions de responsables de la cybersécurité de leur entreprise/institution ou à prendre la tête d'un security operations center (SOC). L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a délivré le label SecNumEdu de formations initiales en cybersécurité de l'enseignement supérieur au MS@CyberSCID. Cette labellisation permet d'apporter l'assurance aux étudiants et employeurs que l'enseignement suivi répond à une charte de critères définis par l'ANSSI en relation avec les acteurs professionnels du domaine. ■

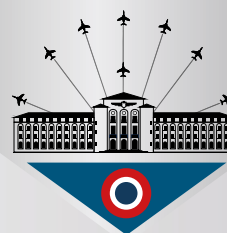


#### COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE À SALON-DE-PROVENCE

11 novembre 2020

À l'occasion de la journée nationale du 11 novembre, jour de recueillement et d'hommage aux soldats morts pour la France, une commémoration s'est déroulée au monument aux morts de la ville de Salon-de-Provence. En raison de la crise sanitaire actuelle, la cérémonie n'était pas ouverte au public et respectait strictement les mesures de distanciations sociales. Le colonel Raphaël Venot, Commandant en second la base aérienne 701, ainsi qu'une délégation de militaires ont participé à cette cérémonie.. ■





## ACTUALITÉS

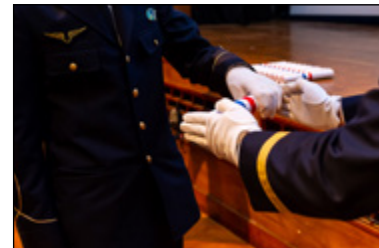
## CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES DE LA PROMOTION 2020 X-IETA-IMI DE L'ÉCOLE DE L'AIR

13 novembre 2020

Les 53 élèves de la formation 2020 X-IETA-IMI ont été diplômés de l'École de l'air. Présidée par le Général Dominique Arbiol, Commandant la base aérienne 701 de Salon-de-Provence et Directrice générale de l'École de l'air, cette cérémonie a récompensé :

- 41 élèves polytechniciens (X) issus de l'École Polytechnique,
- 10 élèves ingénieurs des Études et Techniques de l'Armement (IETA), issus de l'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées,
- 2 élèves ingénieurs Militaires d'Infrastructure (IMI) issus de l'École Nationale Supérieure de l'Infrastructure Militaire.

Cette cérémonie vient clôturer 6 semaines de formation théorique et de cours académique sur l'armée de l'Air et de l'Espace, où les élèves ont pu participer, entre autres, à des stages commandement, à des séances de tir, ainsi qu'à des exercices topographiques. À l'issue, ces derniers ont rejoint d'autres unités de l'institution ou encore des ambassades de France à l'étranger pour 4 à 6 mois, avant de regagner leurs écoles respectives. ■



## LES ÉLÈVES-OFFICIERS TUTEURS AÉRONAUTIQUES DE L'ÉCOLE DE L'AIR PASSENT LEUR CAEA

13 novembre 2020



Neuf élèves-officiers de 3<sup>e</sup> année, tuteurs aéronautiques de l'École de l'air, ont passé l'oral du Certificat d'Aptitude à l'Enseignement à l'Aéronautique (CAEA), après deux années d'enseignement. Ce diplôme de l'éducation nationale permet de

certifier leur aptitude à enseigner des cours de préparation au Brevet d'Initiation à l'Aéronautique (BIA) dans 14 établissements scolaires et universitaires de Salon-de-Provence et ses alentours, afin de donner envie aux jeunes de s'orienter vers une filière aéronautique.

Chaque mercredi après-midi, les élèves-officiers tuteurs aéronautiques se rendent en binôme dans les établissements scolaires partenaires, afin de dispenser les cinq matières principales du BIA (aérodynamique et mécanique du vol, connaissance des aéronefs, histoire de l'air et de l'espace, météorologie, navigation, sécurité aérienne et réglementation).

Bravo à nos jeunes élèves-officiers pour leur engagement et leur enthousiasme à transmettre leur passion ! ■



## DES ÉLÈVES-OFFICIERS DE L'ÉCOLE DE L'AIR PARTICIPENT AU CONCOURS INTERNATIONAL D'INNOVATION « ACTINSPACE 2020 »

13 &amp; 14 novembre 2020

Durant 24 heures, du samedi 13 au dimanche 14 novembre, une vingtaine d'élèves-officiers de l'École de l'air, divisés en 5 équipes, ont participé au hackathon « ActInSpace 2020 » 100% dématérialisé dans différentes villes du Sud. Cet événement international, à l'initiative du CNES et de l'ESA, était diffusé dans plus de 1000 villes, 40 pays et a regroupé 3575 participants à travers le monde. Le but : par équipes, les participants concouraient pour relever les défis de l'aérospatial de demain.

Cette année, deux objectifs étaient soumis aux participants :

- proposer de nouvelles applications terrestres aux données et aux technologies du spatial ;
- imaginer une start-up pour les développer.

Résultats : deux équipes de l'École de l'air se hissent sur le podium. L'une termine 3<sup>e</sup> de l'agglomération Cannoise et l'autre 2<sup>e</sup> place avec le prix spécial « Coup de cœur du jury » pour la ville de Montpellier.

Une expérience enrichissante pour nos élèves-officiers, comme nous le confie l'aspirant Valentin, « Ces vingt-quatre heures d'émulation intellectuelle nous ont été fort profitables et nous ont permis d'acquérir de nouvelles compétences ainsi qu'une compréhension accrue du monde de l'entrepreneuriat ».

Bravo à l'ensemble des participants, en particulier à nos élèves, pour leur engagement et leurs idées ! ■

